

Les directions apparaissant sur ce document sont des gisements en référence au système SCOPQ (fuseau 7).
 Les mesures indiquées sur ce document sont exprimées en unités du système international.

ÉCHELLE : 1:1000

Lot	Propriétaire	Signataire
60-7-46 À 60-7-63	VILLE DE PRINCEVILLE CONTRAT (286 324) CONTRAT (342 262) LOI	VILLE DE PRINCEVILLE par: Gilles Fortier, maire par: Mario Juare, dir.-gén.

SUBDIVISION: D'UNE PARTIE DU LOT 60-7

LOTS CRÉÉS: 60-7-46 À 60-7-63

CADASTRE: VILLAGE DE PRINCEVILLE

CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE : ARTHABASKA

MUNICIPALITÉ : VILLE DE PRINCEVILLE

Fait conformément aux dispositions de l'article 3043, al. 1 C.c.Q.

Signé à Victoriaville le 20 décembre 2010

MINUTE: 3753 DANIEL COLLIN arpenteur-géomètre DOSSIER: 28231

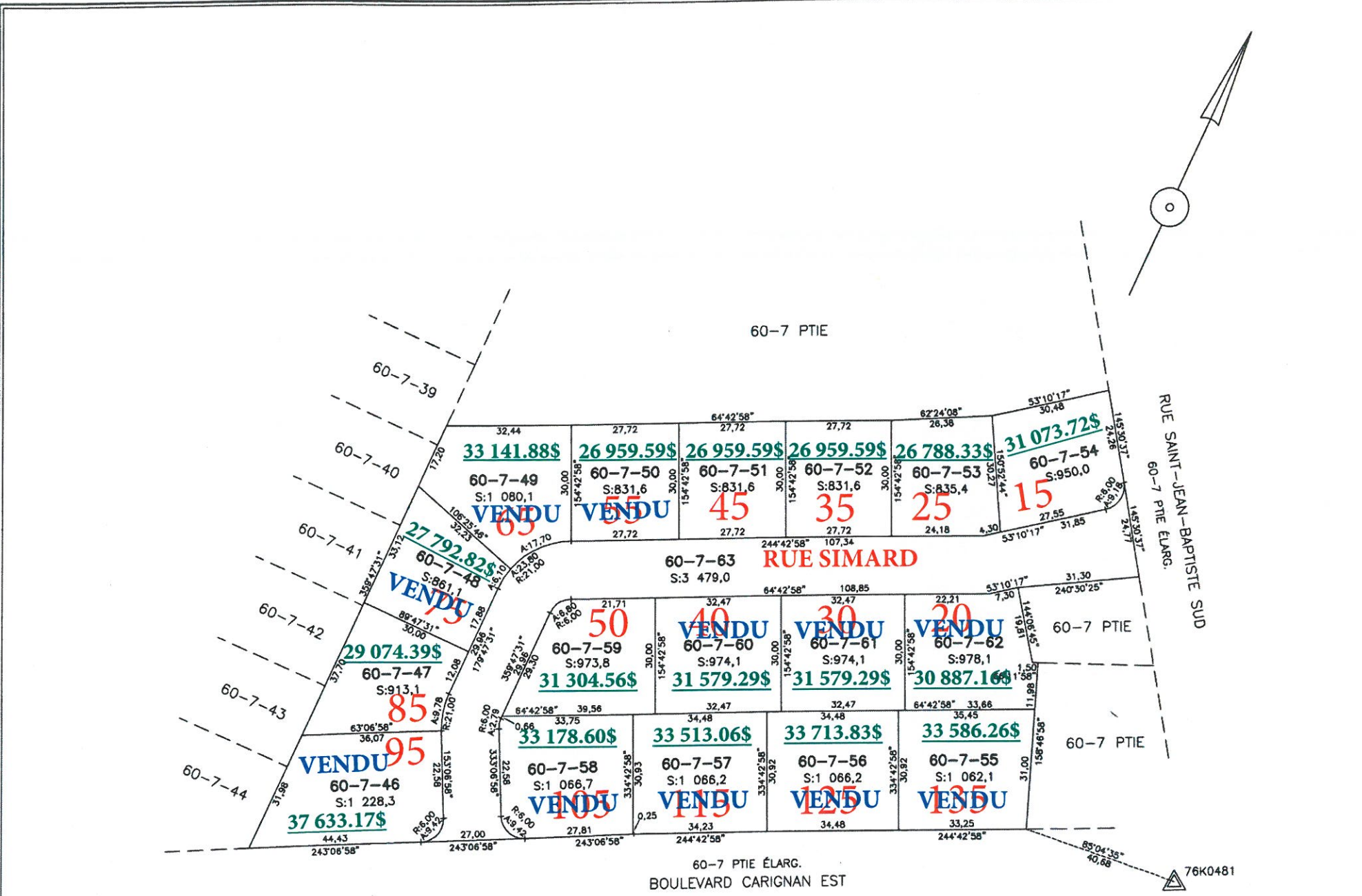
Ce plan cadastral est correct et conforme à la loi, le

Pour le ministre des Ressources naturelles

Seul le ministère est autorisé à émettre des copies authentiques de ce document.

Copie authentique de l'original, le

Pour le ministre des Ressources naturelles



Dossier :	972272
Code :	042010
Classement :	